ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

TF1

Question écrite n° 353

Texte de la question

M Michel Pelchat demande a Mme le ministre delegue aupres du ministre de la culture, de la communication , des grands travaux et du Bicentenaire, charge de la communication, de bien vouloir l'informer du bilan qu'elle dresse de la privatisation de TF 1.

Texte de la réponse

Reponse. - L'extension brutale du secteur prive resultant de la privatisation de la societe nationale de programme TF 1, dominante en terme d'audience, a contribue a desequilibrer, sans doute de maniere durable, l'ensemble du secteur audiovisuel, et a rendre plus difficile sa regularisation. Le Gouvernement, face a cette situation, entend reaffirmer l'identite du secteur public, lui assigner une ambition nouvelle, et lui donner les moyens d'affronter la concurrence des chaines privees. Dans cette perspective, une concertation associant la tutelle, la direction des societes et les representants de leur personnel, sera prochainement engagee. Par ailleurs, il appartiendra a l'instance de regulation de veiller prioritairement a une saine concurrence des entreprises de la communication, de garantir le pluralisme, la qualite et la diversite des programmes diffuses, et de veiller au respect, tant par le secteur public que par le prive, des missions d'interet general et des engagements qu'elles ont librement souscrits.

Données clés

Auteur : M. Pelchat Michel
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 353
Rubrique : Television
Ministère interrogé : communication
Ministère attributaire : communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2110